

La Commission soumettra un rapport au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet des conséquences pour la production canadienne de l'importation de filés de polyester relevant des postes tarifaires 56105-1 et 56110-1.

Les entreprises qui le désirent peuvent soumettre des mémoires relatifs à cette enquête au plus tard le 15 août 1972. Au besoin, la Commission entendra des témoins et les séances seront publiques si, de l'avis de la Commission, la nature des renseignements devant être divulgués le permet.

Tout fabricant qui affirme avoir subi des préjudices et qui réclame des mesures spéciales de protection devra présenter un projet descriptif des modifications qu'il se propose d'apporter à son exploitation afin d'être mieux en mesure de faire face à la concurrence internationale sur le marché canadien.

ACCORD GÉNÉRAL D'ÉCHANGES CANADA-URSS

Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau et le premier ministre soviétique, M. Aleksis Kossyguine, signaient à Ottawa, l'automne dernier, un Accord général d'échanges touchant la coopération dans les domaines de la science, de l'éducation, de la culture et dans d'autres domaines. L'Accord prévoyait la création d'une Commission mixte, qui s'est réunie pour la première fois à Moscou du 7 au 9 juin 1972. La délégation canadienne, dirigée par le sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, M. J.G.H. Halstead, comprenait également des représentants de ministères et d'agences du Gouvernement fédéral, de Gouvernements provinciaux et d'organisations ainsi que des membres du corps universitaire.

La Commission mixte s'est entendue sur un programme d'échanges entre le Canada et l'URSS pour 1972-1973. Les six principaux domaines de coopération sont les sciences, l'éducation, les arts, la cinématographie, la radio-télévision et les sports. On mentionne également les échanges entre organisations non gouvernementales et le tourisme. Les principes directeurs de tous les aspects du programme sont les avantages mutuels et la réciprocité.

L'un des principaux aboutissements du programme est l'établissement d'une coopération soutenue et à long terme touchant les sciences, les ressources et la mise en valeur de l'Arctique. Il a aussi été convenu de procéder à une grande variété d'échanges dans les domaines universitaire et éducatif, ce qui comporte, du côté canadien, l'établissement d'un programme national d'échanges en vertu duquel des diplômés canadiens compétents pourront poursuivre leurs études en URSS en échange d'un nombre égal de diplômés soviétiques qui viendront étudier au Canada. Dans le domaine des arts, le programme prévoit, entre autres choses, que le Ca-

nada et l'URSS échangeront, sur une base de réciprocité, des tournées d'au moins deux groupes artistiques de grande renommée et travailleront à ce que des tournées supplémentaires aient lieu durant la période où le programme demeurera en vigueur.

Le programme comporte également un effort de coopération touchant la diffusion commerciale et non commerciale de films ainsi que des ententes de coproduction cinématographique. La coopération entre la Société Radio-Canada et le Comité d'État du Conseil des ministres de l'URSS pour la télévision et la radiodiffusion est aussi encouragée. Il est également question de la coopération Canada-URSS dans le domaine des sports, et notamment du hockey.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES À DIEPPE

A l'invitation du maire de Dieppe et avec le concours des autorités françaises, le Canada participera aux cérémonies qui marqueront le 19 août 72 le trentième anniversaire du raid de Dieppe. Ces cérémonies rappelleront le sacrifice de près d'un millier de Canadiens morts sur les plages de Dieppe en août 1942.

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Arthur Laing et l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Léo Cadieux, dirigeront la délégation canadienne qui comprendra en outre des membres du Sénat et de la Chambre des communes ainsi que des représentants des régiments et unités militaires qui ont pris part au raid. Le Révérend John Foote et le Colonel Cecil Merritt, titulaires de la Croix Victoria qu'ils se sont méritée lors de cet engagement, seront également invités à faire partie de la délégation officielle. Prendront part aussi aux cérémonies une garde d'honneur et une musique militaire des Forces armées canadiennes. La délégation se rendra à Londres à bord d'un avion militaire, gagnera Newhaven où elle s'embarquera vers Dieppe suivant ainsi la route empruntée par les unités d'assaut de 1942.

LA SEMAINE DU CANADA À DIEPPE

La ville de Dieppe a proclamé la semaine du 13 au 20 août "Semaine du Canada". L'ambassade du Canada à Paris y présentera la péniche-exposition "Reflets du Canada" amarrée dans le port de Dieppe, ainsi qu'un festival de films canadiens, une exposition de photographies et une autre d'objets d'artisanat.

Plusieurs associations régimentaires canadiennes d'anciens combattants de Dieppe ont manifesté leur intention de se rendre à Dieppe afin de participer aux cérémonies commémoratives. En particulier, des représentants du *South Saskatchewan Regiment* dévoileront un monument élevé à la mémoire des leurs qui sont tombés lors de l'assaut à Pourville près de Dieppe en 1942.